

Groupe IFAC asbl

Centre de Loisirs Actifs

PROJET PÉDAGOGIQUE

DES PLAINES DE JEUX

(6-12 ANS)

Une organisation de la Commune de La Hulpe en collaboration avec
le Groupe IFAC ASBL 2014-2016.



Coordination :

Commune de La Hulpe – Service Extrascolaire

Rue des combattants, 59 à 1310 La Hulpe

Verkaeren Anne-Catherine : Tél. 02/634.30.78 Fax : 02/6552.24.55

Courriel : anne-catherine.verkaeren@lahulpe.be

Groupe IFAC asbl – Groupe Indépendant Pour la Formation et l'Animation Culturelles.

Rue des Alliés, 166b à 7340 Wasmes (Colfontaine).

Durant Martine : Tél. 0497/40.08.90. Tél. fixe et Fax : 065/600.828.

Courriel : groupeifacdurant.martine55@gmail.com

Groupe IFAC asbl

Projet Pédagogique des Plaines de Jeux pour la commune de La Hulpe

Introduction :

Chaque année, lors de différentes périodes de vacances scolaires (Carnaval, Pâques, Été, Toussaint, Noël), la commune de La Hulpe, demande au Groupe IFAC ASBL d'organiser des plaines de vacances à destination des enfants âgés de 6 à 12ans.

La Commune prend en charge les inscriptions et met à disposition du Groupe IFAC ASBL des locaux adaptés aux besoins des enfants et à leur nombre, ainsi qu'un animateur supplémentaire en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Le Groupe IFAC ASBL engage le personnel nécessaire (animateurs et coordinateur) et veille à la bonne organisation des plaines : coordination, animation, activités, thèmes, sorties, respect des normes ONE, achat et gestion du matériel, de la pharmacie, ...

Lieux	Carnaval	Pâques	Eté	Toussaint	Noël
La Hulpe	1 semaine	2 semaines	7 à 8 semaines	1 semaine	2 semaines

Dans le cadre des missions assignées par les décrets respectifs aux services de jeunesse et aux centres de vacances, l'équipe d'animateurs, de coordinateurs ainsi que le Conseil d'Administration actualisent le projet pédagogique des plaines de jeux du Groupe IFAC ASBL.

En 2010, lors de la dernière Assemblée Générale, il avait été décidé d'étayer deux axes du référentiel de l'ONE : l'axe sécurité et l'information aux parents.

A partir de 2013, nous accentuerons un axe supplémentaire, la coopération, la solidarité via l'instauration des anciens jeux car depuis quelques années, nous constatons une recrudescence de la violence, de l'agressivité et des combats de coqs (les enfants se mettent deux par deux sur un pied et se cognent les bras croisés). Les enfants jouent à la guerre, simulent de manières symboliques des disputes entre frères et sœurs, entre parents (de plus en plus d'enfants de parents séparés).

Aussi, nous avons décidé de réinstaurer les jeux anciens (saut à l'élastique, bac à sable, pêche aux canards, jeux d'eau avec écluse, vases communicant, jeu des osselets, de la marelle, saut à la grande corde (2 qui tiennent et font tourner la corde et 1 qui saute), jeux de billes, jeux en bois, etc. afin que les enfants coopèrent et réapprennent à jouer ensemble. Ces jeux seront expliqués les premiers jours des plaines de jeux et seront mis à disposition lors des moments de récréation de manière à ce qu'ils soient exploités par les enfants mais sans la prise en charge de l'animation par les animateurs. Cela implique une nouvelle dynamique dans le contrôle de soi, la possibilité de perdre ensemble, le renforcement de l'estime de soi grâce à la reconnaissance des autres et des talents de chacun.

Chaque année, un ou deux nouveaux axes seront ajoutés à ceux-ci afin d'améliorer encore la qualité de l'accueil et de favoriser un meilleur accès à l'information pour les parents ainsi qu'une plus grande autonomisation des jeunes qui fréquentent nos structures d'accueil, en leur donnant les outils et les moyens de gérer leurs propres conflits.

Cela se traduit par des thématiques intégrées au sein même des différents modules de nos formations.

Il s'agit d'une continuation du projet plus global instauré toute l'année par notre l'ASBL, car dans la plupart des structures, le Groupe IFAC ASBL nous agissons déjà en tant qu'opérateur d'accueil (Décret ATL). Les enfants rencontrent donc les mêmes référents lors des vacances scolaires, ce qui permet une certaine continuité dans nos démarches.

Dans le cadre de plaines de jeux instaurées avec des partenaires ponctuels, ici, la Commune de La Hulpe, nous nous efforçons de mettre en place un noyau d'animateurs identiques chaque année sur une période de 3 semaines ainsi les enfants retrouvent d'année en année des animateurs qui leur sont familiers. Depuis 2 ans, nous avons engagés pas mal d'animateurs issus de nos formations afin de permettre cette cohésion de l'équipe, ce qui n'empêche pas d'accueillir des jeunes formés d'autres structures, mais cela facilite leur intégration dans les équipes respectives. Nous parlerons donc de personnel permanent et de vacataires..

1. Objectifs Prioritaires

a) Le développement physique de l'enfant par la pratique du sport, des jeux ou d'activités de plein air

- Chaque semaine fait l'objet d'un thème très large et chaque tranche d'âges développe quelques axes de ce thème général.

Ex :

Thème général	6-8ans	9-12ans
Sports tout azimut	Jeux coopératifs	Jeux solidaires Escalade et Kin-Ball

Les thèmes étant suffisamment larges, les animateurs ont la possibilité de l'exploiter en fonction de leur sensibilité, de leur capacité et de leur affinité avec celui-ci conformément aux attentes des jeunes, à chaque fois il s'agit d'un programme à la carte instauré avec l'accord des jeunes. Ensuite, les règles de vie sont instaurées en fonction du programme choisi. Même si le thème général est celui du sport, il y a toujours des moments créatifs qui sont instaurés, en général, une partie de la matinée et de l'après-midi car les enfants sont plus concentrés le matin et qu'ils ont besoin de revenir à un rythme plus calme après 16h00 ou après le repas.

- Certaines activités avec déplacement, en car, en bus ou en métro, hors commune sont programmées pour permettre l'accès à des infrastructures (parcs équipés de jeux, salles de sports) mais aussi à la culture (parcs scientifiques, expositions, musée...). Dans la plupart des plaines, une sortie à la piscine est instaurée, et ce, une fois par semaine.
- La programmation des activités tient donc compte de l'âge, des rythmes de vie et des besoins physiologiques des enfants (alternance temps libres, temps d'activités, temps de sieste pour les plus jeunes...). Le Groupe IFAC ASBL s'est équipé de petits lits (Wesco) pour chaque plaine où elle ne pouvait disposer de ceux de l'école. La programmation tient également compte des nouveautés tels que le handisport (sports adaptés aux handicapés, le Kin-Ball, acquisition de panneau de signalisation pour baliser les différents parcours proposés, etc.)
- En matière de sécurité, depuis 2010 nous avons instauré au sein de différentes plaines de jeux, l'apprentissage de la sécurité qu'elle soit préventive de par la préservation physique : apprendre à dire « non » aux inconnus via simulation avec l'aide de la police locale, ou bien l'apprentissage de panneaux de signalisation pour les 6 à 8 ans et la circulation en tant que piéton ou cycliste et la visite de la caserne des pompiers pour les 6-12 ans ou qu'elle soit curative via l'apprentissage des premiers soins avec la collaboration de la Croix Rouge et son programme « Benjamin Secouriste » pour le 9 à 12 ans.

b) La créativité de l'enfant et son accès à la culture par des activités variées d'animation, de communication et donc de création.

- Comme dit plus haut, des moments créatifs sont instaurés chaque semaine. Lorsque le nombre d'enfants le permet, les enfants peuvent bénéficier d'un animateur créatif et d'un animateur sportif ce qui leur permet d'avoir 2 animateurs du groupe, nous ne pratiquons cela qu'à partir de 6ans et +. Et à partir du 2^{ème} jour de la semaine afin que les

enfants aient le temps de s'habituer à leur animateur référent qui le reste pour toute la semaine ou qui parfois est le même depuis 2 semaines minimum.

- Les thèmes généraux sont variés et nous veillons avec nos partenaires à proposer un programme différent chaque année. Cependant, certains thèmes reviennent d'année en année mais sont abordés de manières différentes car certains enfants souhaitent se réinscrire ou n'ont pas eu l'occasion de le faire et donc il s'agit plus de répondre à une demande propre aux enfants qui fréquentent la plaine.

La programmation tient également compte des nouveautés tels que la réalisation de meubles en carton, le scrapbooking, le découpage, la création de nichoirs conformes, cuisine adaptée à chaque tranche d'âges, création de film d'animation... et donc à chaque fois un matériel spécifique est acheté en conséquence. Ce qui fait l'objet de nombreux déplacements à pâques mais surtout pendant l'été car celui-ci doit être acheminé sur les différents lieux de stages, ce qui permet aussi de l'amortir sur deux ou trois ans. A chaque fois, l'animateur a expérimenté le matériel ou les techniques lors de sa formation ou lors de journées de formations aux techniques et transmet à son tour ce savoir aux enfants. Il acquiert donc beaucoup de technicité.

- Des projets sont élaborés afin de permettre l'expression de soi et des mises en situation sont proposées par les enfants parce qu'elles reflètent leur quotidien ou font question : jeux de rôles et réalisation de spectacles, jeux de piste intergroupes responsabilisant les aînés. L'asbl tient à ce qu'il n'y ait pas d'exigence de résultat surtout au niveau de la présentation d'un spectacle, aussi l'enfant est libre de se produire sur scène ou non, ce sont ses vacances. L'enfant peut gérer l'ordre des passages des groupes sur scène, peut gérer le son en coulisses, dans tous les cas, il garde une part active au sein de son groupe mais ne s'exhibe pas sur le devant de la scène, s'il n'en a pas fait le choix délibérément.

- La plupart des visites à l'extérieur sont en lien direct avec le thème proposé et sont expérimentées par le coordinateur de la plaine ou une équipe d'animateurs afin qu'il s'agisse d'une transmission de savoirs et d'animation plutôt que d'une visite plus formelle. Nous préférons les visites participatives où les jeunes peuvent expérimenter par eux-mêmes plutôt que celle soumise à un guide. Par exemple Technopolis ou le Scientastic permettent aux enfants d'expérimenter par eux-mêmes ce qui n'empêche pas que l'animateur anime certaines parties du circuit proposé.
Les déplacements en groupe sont également un moyen pédagogique d'apprentissage de la sécurité, un déplacement en car ou en métro n'est pas mené de la même façon par le coordinateur et les mesures de sécurité sont toujours expliquées aux enfants.

c) Le respect des différences sociales, socio-économiques et culturelles.

- Nous instaurons à la demande des partenaires ou lorsque nous sentons que le public est plus enclin à ce mode de fonctionnement une semaine intitulée « Top Chrono » qui permet aux enfants de faire de tout (ateliers de +/- 50 minute) et ce tout au long de la journée car l'enfant est polymorphe et que les groupes sont constitués de manière aléatoire. **Conditions** : s'il y a 3 animateurs pour la semaine dans la même tranche d'âges ce qui permet une rotation rapide des techniques à partir de 6 ans et +. Exemples : atelier sport, atelier créatif et atelier jeux pédagogique (cérébraux, coopératifs, devinettes etc.). Cela permet aussi que les ateliers soient définis avec les enfants, un atelier peut-être intitulé « temps libres », bien que nous en instaurions déjà, lors de jeux libres les jeunes apprennent également à se connaître, des liens informels se tissent et parfois ne rien faire permet aux jeunes de prendre du recul, de se retrouver.

Chaque groupe garde un animateur référent pour toute la semaine, nous constatons parfois que l'enfant se dirige non pas vers son animateur référent mais plutôt vers un autre animateur avec lequel il

a plus d'affinités et il n'est pas rare qu'il change de groupe. Nous pallions ainsi au fait que les groupes sont constitués de manière systématique. En effet, les groupes sont constitués d'abord via les demandes des parents pour autant que les enfants soient inscrits dans le même groupe d'âges. Ensuite par tranches d'âges et encore si le groupe est nombreux, il est subdivisé encore par sous- groupes de 12 enfants maximum. Dans certaines plaines, beaucoup d'enfants viennent plusieurs semaines en été et donc il est important qu'il ait une variance des thèmes chaque semaine.

Avec les plus jeunes, ce module est permanent mais avec un seul animateur référent, identique toute la semaine. Les ateliers sont plus courts de +/- 20 min bien que les thèmes diffèrent bien entendu chaque semaine et plus de temps libres sont instaurés car ils sont plus centrés sur eux-mêmes, mais nous postulons le fait que l'enfant peut apprendre à réaliser une œuvre collective, à vivre des chants avec les autres, etc.

- Il n'est pas rare que nous fassions venir des personnes ressources extérieurs sur certaines plaines de jeux afin que les enfants aient accès à une même information ou que nous nous engageons sur un partenariat avec d'autres organisations de jeunesse : Animateur de la Croix Rouge, des musiciens, des plasticiens, des professionnels de théâtre afin que chacun quel que soit sa condition socio-économique ou culturelle ait accès à l'activité. Ainsi les thèmes quelque soient leur prix sont répartis sur toutes les vacances, il n'y a pas de supplément à payer pour les parents.
- Le coordinateur assure le lien avec les parents, les animateurs et les enfants. Lorsqu'un coordinateur s'absente de la plaine, un autre coordinateur reste sur place afin de gérer les équipes d'animation ainsi que les parents et reste garant du projet pédagogique. Il n'est pas rare que nous accueillons des enfants qui ont des soucis de santé (hyperactivité, diabétique, trisomie et autres). Dans tous les cas, le coordinateur et l'animateur ont le choix d'assumer l'accueil et la prise

en charge de ses enfants ou non car l'asbl estime que chacun connaît ses limites et que n'étant pas formés pour cela, l'équipe mise en place a le droit de s'y opposer. Cependant, nous tenons à signaler, qu'il est rare que ces enfants ne soient pas pris en charge car un contact est pris lors de l'inscription avec les parents pour autant qu'ils aient signalé le souci de santé de l'enfant et que nous ayons eu le temps nécessaire pour nous organiser de manière optimale afin de l'accueillir dans nos structures. Le cas échéant, le premier jour de prise en charge de l'enfant, une rencontre est organisée sur place avec le médecin qui suit l'enfant ainsi que les parents, de même que l'équipe d'animation qui accueillera l'enfant, coordinateur et animateur afin que l'information soit complète et donnée à tous les intervenants. Un numéro de gsm du parent nous est communiqué, celui-ci reste ouvert et accessible et une information est donnée aux parents le soir après chaque journée soit par l'animateur soit par le coordinateur.

Lors de sortie à la piscine, la présence du parent peut être exigée, dans le cas contraire l'enfant est intégré dans un autre groupe de sa tranche d'âges et participe aux activités de la plaine.

d) L'apprentissage de l'autonomie et de la participation

- Lors de la mise en place des règles de vie avec les enfants, l'animateur parle du règlement d'ordre intérieur de l'école et de la plaine. Ainsi, les enfants sont informés qu'ils ont des droits mais aussi certaines obligations : comme respecter les sens interdits sur les portes des bâtiments, ce sont effectivement des pièces auxquelles ils n'ont pas accès, d'autres pièces où l'accès n'est autorisé qu'en présence d'un adulte : La cuisine, par exemple. Souvent, ils les connaissent très bien, cela met des limites et permet à chacun d'être rassuré surtout lorsque c'est la première fois qu'ils fréquentent une plaine ou qu'ils ne connaissent pas l'endroit ou les animateurs.
- Les règles suivantes sont abordées par les enfants et souvent de manières négatives : nous ne pouvons pas nous battre, courir dans les locaux, frapper les autres, dire des gros mots. Aussi le rôle de

l'animateur est ici celui d'un guide qui parle positivement : nous pouvons jouer ensemble, se faire de nouveaux amis, nous pouvons coopérer et courir dans la cour, nous pouvons parler poliment aux autres, etc.

- En 2010, dans le cadre d'une semaine complète, nous avons attirés l'attention des enfants sur les accidents domestiques, sur la lecture des étiquettes sur les produits toxiques ou non, expliqué ce qu'était le centre antipoison et l'utilité de retenir son numéro etc. Nous avons également rencontré le temps d'une animation, un animateur de Bruxelles-Propreté qui avec les 4,5-5,5ans a proposé un tri dynamique des déchets ; sous forme de jeu il a présenté les amis de la poubelle bleu, blanche et jaune. Chaque enfant a pu mettre un déchet dans une des poubelles, pas toujours la bonne, mais les informations ont été intégrées de manière ludique.
- Des interactions entre les plus grands et les plus jeunes sont favorisés : tous les vendredis, les aînés animent les plus jeunes ou montrent aux plus jeunes ce qu'ils ont réalisés pendant la semaine : spectacle hip-hop, dessin animé, pièce de théâtre et autres. Et les plus jeunes exposent leurs chefs d'œuvres.

L'acquisition de savoirs, autrement dit, donner les moyens, les outils pour agir et pour comprendre, de par la manipulation et l'expérimentation, en faisant parfois le bon ou le mauvais choix, nous semblent utiles dans la mesure où les enfants retiennent mieux ce qu'ils vivent. C'est le pari que nous faisons à chaque stage, nous engrangeons afin que les enfants s'autonomisent à leur rythme et chaque année un peu plus et de manière plus solidaire..

2. Organisation-type d'une journée et d'une semaine.

Ci-dessous un modèle de journée-type et d'une semaine –type. car nous organisons différentes plaines de jeux et que les horaires varient en fonction des lieux. Par exemple à Bruxelles (Woluwe), une garderie est assurée de 6h45 à 08h00 et de 17h00 à 18h00. Aussi, nous avons pris un modèle classique de plaine de jeux dans lequel nous exerçons le plus souvent.

A. Comment se déroule la journée ?

- 07h30- 08h30 : **Accueil des premiers inscrits par le coordinateur et un animateur. Activités animées. Accueil par l'ISBW**
- 08h00-8h30 : **Arrivée des animateurs à la plaine : TOUS les lundis à 8h00 précises ! Activités animées (tâches) + accueil des galopins dans les locaux attribués.**
- 08h30 : **Arrivée des animateurs à la plaine : TOUS les lundis à 8h00 précises ! Accueil des enfants, Activités animées et répartition dans les groupes (tous)**
- 09h00 : **Début des animations**
- 11h30 : Rondes du matin (+/- 15 min) tous les enfants et tous les animateurs. Mots d'accueil et anniversaire, joyeux non-anniversaires aux autres.
- Début des animations avec l'animateur référent** : règles de vie et attentes des jeunes, mise en place du programme. Les enfants choisissent les activités qu'ils souhaitent suivre durant la matinée. Parfois, les jeunes ont la possibilité de participer aux trois activités proposées sous forme de tournantes (Top chrono).
- 12h30 : **Dîner des 6-12 ans** : les animateurs mangent avec les enfants au réfectoire. Du potage est proposé aux enfants. Attention aux allergies. Les animateurs sont priés de garder leur liste sur eux toute la journée.

- 12h30 : Animations ou jeux libres sous surveillance (de préférence à l'extérieur) d'un animateur pour 10 enfants.
- 13h30 : **Reprise des activités**
- +/- 15h00: Collation
- 15h45 Nettoyage et rangement du local avec les enfants !
Brosser à terre et nettoyer les tables.
- 16h00: Fin des activités
- 16h00-16h30 Activités animées et départ des enfants.
- 16h00-17h30 Garderie animée jusque 17h30 (Tâche) Remise des plannings (feuilles de route) pour le lendemain. Accueil par l'ISBW
- 18h

B. Comment se déroule la semaine ?

Lundi :

08h00 :	Arrivée de tous les animateurs
08h10	Réunion préparatoire : <ul style="list-style-type: none"> • Règles de vie de l'endroit si modifications • Distribution des tâches en concertation avec l'équipe (gestion du matériel, activités animées etc.) • Distribution des listes d'enfants/ateliers/groupes • Rappel du projet d'animation pour la semaine avec moments-clés : sortie, visites etc. • Remise des plannings (feuille de route) par les animateurs au coordinateur <ul style="list-style-type: none"> • Tous les soirs évaluation et planning du lendemain (remise des feuille de route).

Le mercredi :

16h00- 17h30: Rencontre des parents : tous les animateurs doivent être présents et sont à disposition des parents pour répondre à leurs questions concernant les enfants qu'ils ont en charge. Évidemment, l'animateur n'attend pas le mercredi si un problème se pose, il prévient le coordinateur qui avisera de la marche à suivre et assurera le suivi auprès des parents ou des partenaires.

Le jeudi :

Horaire piscine ou excursion voir avec le coordinateur dès le lundi.

Le vendredi :

16-17h30 : Tous les animateurs qui ne sont pas en activités animées participent au rangement et au brossage et/ou nettoyage des locaux.

17h15-18h30 Évaluation finale.

3. Ressources humaines et fonctionnement de l'équipe d'animation.

a) Recrutement des animateurs :

Les animateurs sont formés, en grande partie, par notre asbl, les brevetés sont issus de nos formations ou de formations extérieurs (Vacances Vivantes, Cemea, etc.). Dans le cadre de journées d'apprentissages aux techniques ouvertes à tous, nous sommes assez polyvalents et dotons nos jeunes de technicité et de pédagogie très diverses, telles que réalisation d'une marionnette en styrodur, la technique d'origami, les sports accessibles aux handicapés (handisport), le Kin-Ball (nouveau jeu coopératif), la gestion de conflits par les pairs, etc. Nous avons nos propres animateurs escalades donc en général nous ne louons que les salles, nous avons subsidié la formation de 5 animateurs de chez nous en 2006, celle-ci fût assurée par « Entre ciel et terre ».

Nous recrutons également des personnes ayant un diplôme en arts plastiques, en photo ou en arts de la scène, parfois nous les invitons à suivre la formation d'animateurs, s'il ne l'ont pas déjà, car un bon technicien, n'est pas forcément un bon gestionnaire ou animateur de groupe. Il n'est pas rare que nous mettions un spécialiste avec un animateur de chez nous, s'il est dans l'impossibilité de suivre la formation.

Nous faisons également appel aux organisations de jeunesse faisant partie de notre confédération pluralistes (la COJ) ou aux personnes ressources extérieures telles que la police, les pompiers, Bruxelles-propreté... afin d'offrir une plus large gamme de loisirs et de thèmes aux enfants.

b) Coordination :

Les différentes coordinatrices, ayant été assimilées coordinatrices par l'ONE, de par leur diplôme ou ayant suivi la formation de coordinateurs de centres de vacances encadrent les équipes d'animateurs.

La secrétaire générale du Groupe IFAC asbl, Martine Durant rencontre tous les partenaires des plaines pendant l'année lors de différentes réunions de préparation afin de leur soumettre les thèmes proposés par les équipes d'animation en septembre de l'année qui précède et de les ajuster en fonction

des évaluations qui leur sont parvenues via leur personnel. Une proposition est élaborée sur ces nouvelles bases et soumise pour approbation aux différents PO respectifs.

Les projets sont discutés et votés lors du Conseil d'Administration de l'asbl (constitué des coordinateurs, des formateurs et des animateurs de l'asbl) et approuvé par l'Assemblée Générale de l'asbl (constituée de la même manière que le Conseil d'Administration). Excepté que le Conseil d'Administration n'est pas constitué des membres permanents bien qu'ils aient une voix délibérative de par leur activité en tant qu'animateur au sein de la structure lors de l'Assemblée Générale.

L'organisation des plaines de jeux est prise en charge par l'équipe de permanents (dans la phase de programmation, d'édition des publications, d'envoi ou encore par la prise en charge des groupes en tant qu'animateur et / ou coordinateur, le contact avec les parents via la base de données des inscriptions, la réalisation des fiches fiscales...) et par l'équipe des vacataires, qui sont les prestataires lors des vacances scolaires ou pendant l'année scolaire dans le cadre de l'accueil extrascolaire ATL. **Ainsi chacun est garant du projet pédagogique et du bon déroulement des plaines.**

c) Fonctionnement de l'équipe d'animation :

- Un topo de coordination et d'animation sont rédigés pour chaque plaine afin que les animateurs et les coordinateurs aient toutes les informations nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci. Comme nous gérons plusieurs plaines, il est impératif qu'ils soient mis à jour à chaque plaine.
- Ces topos reprennent toutes les informations nécessaires pour les coordinateurs (coordonnées : Gsm de la direction de l'école, qui joindre en cas d'absences de celui-ci parti en vacances, gestion incendies, gaz, portail, ouverture du parking, services d'urgences les plus proches, photocopies des brevets, des diplômes, etc. Horaires pour les différents groupes, tableau d'occupation des salles, inventaire du matériel, déclaration d'accidents etc.) Toutes les informations

nécessaires pour l'animateur : horaire journée-type, horaire semaine, contenu de la trousse de secours, etc.

Les coordinateurs disposent du topo animateur et de leur topo afin d'avoir toutes les informations dans un seul fichier.

- Les animateurs brevetés et les animateurs en formation sont désignés par la secrétaire générale en avril, cette désignation, accompagnée du topo animateur, renseigne leurs semaines de prestations, les thèmes qu'ils ont choisis et pour lesquels ils ont suivis les techniques et les Gsm des animateurs avec lesquels ils vont prestés, ils se contactent mutuellement et établissent le programme de la semaine.
- Les listes de matériel sont centralisées au siège social, les sacs de matériel nominatifs sont préparés et acheminés sur les différents lieux d'animation.
- Pour l'été, une réunion de rencontre de tous les acteurs des plaines est organisée le dernier samedi du mois de juin. Pour les petits congés scolaires, une réunion est programmée 2 semaines avant la plaine afin de centraliser les dernières informations.
- Le lundi de chaque semaine, le coordinateur assure le briefing de tous les animateurs et spécialistes (cf. planning de la journée et de la semaine). Chaque fin de journée et chaque vendredi, une évaluation a lieu afin de débriefer la journée ou la semaine : problème ou avancée avec un enfant, un parent, une activité, un animateur...
- En septembre, des réunions sont organisées avec les acteurs de terrain, animateurs, coordinateurs, spécialiste etc. afin d'évaluer avec eux ce qui peut faire progresser le projet pédagogique, ce qui le freine. Une nouvelle programmation est également établie à ce moment-là afin de ne pas répéter les erreurs du passé.

En octobre, la secrétaire générale rencontre les différents partenaires afin de relayer les évaluations faites en interne et d'entendre celles qui émanent de leur personnel.

4. Contact avec les parents.

Chaque année, La commune assure une bonne diffusion de l'information relative à l'organisation et aux modalités d'inscription des activités qu'elle gère :

- Par un tout cartable aux aînés dans les écoles : un en septembre et un en mai, pour les plaines d'été.
- Par sa mailing-list permettant aux parents inscrits de recevoir les documents d'inscription dans les temps
- Par les sites internet des écoles, des communes etc. son site internet

A tout moment, nos partenaires ont le Gsm d'un responsable de l'asbl, soit le coordinateur, soit la Secrétaire Générale du Groupe IFAC. Outre, le fait que chaque coordinateur possède un gsm attaché à l'asbl et donc au lieu d'affectation. Ceux-ci sont accessibles toute la journée, les coordinateurs s'en servent également pour rassurer un parent dont l'enfant est accueilli chez nous pour la première fois, en cas d'accidents pour prévenir les parents bref pour tout problème rencontré lors du déroulement de la plaine.

Sur place, les parents peuvent consulter notre projet pédagogique ainsi que le règlement d'ordre intérieur des plaines car il est affiché. Ils peuvent avoir une copie s'ils en font la demande.

Règlement d'ordre intérieur des Plaines de Jeux

Le Groupe IFAC asbl est une organisation de jeunesse, et plus spécifiquement, un service de jeunesse reconnu et subsidié depuis 1972 par le Ministère de la Communauté française de Belgique, qui s'inscrit dans le cadre des Centres de Vacances et est soumis à l'inspection organisée par les services de l'ONE.

Ils apportent donc aux parents des garanties quant à la qualité des activités proposées car elles respectent les modalités d'application de ce décret, en particulier :

- Les conditions de reconnaissance et de subventionnement
- Les normes d'encadrement, qu'il s'agisse du nombre d'animateurs ou de leur qualification
 - Le code de qualité de l'ONE.

L'organisation générale

De manière générale, la plaine de jeux est un service d'accueil qui a pour mission de contribuer à l'encadrement, l'autonomisation et l'épanouissement des enfants pendant les périodes de congés scolaires.

Conformément aux directives du Ministère de la Communauté française de Belgique, notre projet pédagogique de vacances actives traduit concrètement ces exigences en termes de méthodes et de moyens tout en tenant compte de nos partenaires, des attentes des parents ainsi que de leurs enfants.

Les plaines de vacances de La Hulpe sont organisées durant à chaque période de vacances scolaires, excepté les jours fériés. Elle est accessible à tous les enfants âgés de 6 à 12ans, sans distinction. Sur la plupart de nos plaines de jeux, des activités animées sont assurées à la demande de nos partenaires.

Lieux	Carnaval	Pâques	Eté	Toussaint
Bruxelles (Woluwe)			de 06h45 à 18h00	
Bruxelles (Forest)	De 07h30 à 18h00	De 07h30 à 18h00	De 07h30 à 18h00	De 07h30 à 18h00
La Hulpe	Assurée par l'ISBW	Assurée par l'ISBW	Assurée par l'ISBW	Assurée par l'ISBW
Louvain-la-neuve	De 08h00 à 17h30	De 08h00 à 17h30	De 08h00 à 17h30	De 08h00 à 17h30
Colfontaine	De 08h30 à 17h30	De 08h30 à 17h30	De 08h30 à 17h30	De 08h30 à 17h30

Les normes d'encadrement imposées par le pouvoir subsidiant sont appliquées :

- Un animateur par groupe de 8 enfants, si l'un ou plusieurs enfants sont âgés de moins de 6ans ;
- Un animateur par groupe de 12 enfants de 6ans et plus.

Le Fonctionnement

a) Modalités d'inscription et de fréquentation :

Les inscriptions sont gérées par la commune de La Hulpe. Elle diffuse l'information auprès des parents et procède à la facturation. C'est également elle qui fait les déclarations fiscales et les demandes de subvention auprès de l'ONE.

Les folders sont distribués un mois avant chaque période de vacances fixant la date limite à laquelle l'inscription peut être prise en compte et le paiement confirmant l'inscription. **Certains de nos partenaires gèrent eux-mêmes les droits d'inscription des participants car ce sont eux aussi qui gèrent les inscriptions ainsi que les déclarations fiscales.**

La participation financière des parents est fixée par le Conseil Communal. En ce qui concerne notre asbl, la participation financière des parents est fixée par notre Conseil d'Administration/l'inscription s'effectue à la semaine de 4 ou 5 jours et inclut les excursions et/ou la piscine.

Aucun motif financier ne peut empêcher la participation. Si un parent éprouve des difficultés financières, il peut en faire part à la coordinatrice communale.

Les enfants apportent leur pique-nique et leurs boissons ainsi que les collations du matin et du soir. L'infrastructure met des frigos à disposition.

En période d'inscription, l'inscription des enfants est garantie. En dehors de cette période, la coordination présente sur place voit avec les parents et en fonction du nombre d'enfants inscrits si la participation est possible. Aucun motif financier ne peut empêcher la participation. Si un parent éprouve des difficultés financières, il peut en faire part à la coordination qui relayera la demande au Conseil d'Administration de l'asbl.

b) Information aux parents :

Les parents reçoivent un folder reprenant les informations pratiques et un bref descriptif des animations prévues ainsi que les fiches médicales et d'inscriptions ainsi que de procuration.

Les parents fournissent les renseignements nécessaires : identité, fiche d'inscription, fiche médicale, autorisations éventuelles de confier l'enfant, liste des procurations, décharge de responsabilité signée si l'enfant peut repartir seul de la plaine, etc.

Les parents peuvent demander auprès du coordinateur le projet pédagogique et toute information relative à l'organisation et au fonctionnement de la plaine. En fin de journée, l'équipe d'animation se tient à disposition des parents et le coordinateur veille à ce que chaque enfant reparte avec la personne renseignée sur la procuration. Le mercredi est un jour instauré pour rencontrer les parents, tous les animateurs ainsi que le coordinateur sont présents.

Avant chaque période d'inscription, un tout-cartable est distribué dans les écoles des différentes localités et un mail est envoyé aux parents qui sont repris dans nos listings inscription et fiscaux. En septembre et en mai des tous cartables sont distribués dans les écoles pour prévenir les parents de la période d'inscription.

Les enfants et le personnel d'encadrement sont assurés contre les accidents et leur responsabilité civile est couverte pendant le séjour sur les plaines et dans les locaux soit par nos partenaires, soit par notre asbl.

Le coordinateur dispose de la fiche médicale de chaque enfant et des numéros de téléphone des parents ainsi que des numéros de téléphone des médecins et hôpitaux les plus proches (cf. Topo de coordination.). Chaque animateur dispose de la liste de son groupe de référence ainsi que des données médicales concernant celui-ci : allergies, maladies et autres.

Une pharmacie est mise à disposition de l'équipe d'animation ainsi que des trousse de secours pour assurer les premiers soins lors des déplacements.

Lors de sorties, les enfants sont munis d'un foulard au couleur du Groupe IFAC asbl mauve et orange ainsi que d'un collier ou d'un bracelet qui reprend le numéro de Gsm de la coordination.

Rôles et responsabilités des organisateurs et du personnel d'encadrement

A. Le Rôle du Coordinateur.

Qui est le Coordinateur ?

Toute personne désignée par l'asbl Groupe IFAC fonctionnant en centres de vacances. Il doit être breveté/assimilé ou en formation.

Il sera garant de :

- Vis-à-vis de la structure d'accueil

- D'être la personne de référence en l'absence du superviseur
- Du groupe d'enfants encadré à son tour par un animateur
- De l'intégration des animateurs en stage au sein de l'équipe d'animation
 - De concevoir le stage comme un processus formatif

Son rôle :

Il soutient l'animateur en stage dans ses projets et lui garanti une aide technique matérielle et pédagogique. Il collabore avec le superviseur au travail d'observation et d'évaluation du jeune en stage.

B . Le Rôle de l'Animateur : Déontologie

Devoir vis-à-vis de soi-même :

- Être intègre
 - Rester en accord avec ses principes
 - Persévérer après s'être fixé un but
- Rester maître de soi et résoudre ses problèmes personnels
- Faire preuve d'équilibre mental et relativiser les situations
 - Se préserver des maladies, éviter l'absentéisme
 - Etre congruent, croire en ce que l'on fait
- Se sentir responsable (ponctualité), prendre ses responsabilités
 - S'auto-évaluer, admettre ses erreurs
 - Soigner son aspect physique (hygiène)
- Continuer à se former, se renseigner, accepter les conseils.

Devoirs vis-à-vis de l'enfant :

- Etre un modèle d'identification, rester adulte sans étouffer la spontanéité des enfants
- Respecter l'enfant : respecter tous ses droits, ne pas le malmenier physiquement ni mentalement : ne pas le dénigrer, lui coller une étiquette, être à l'écoute, accepter les opinions différentes, ne pas trahir sa confiance.
- Eduquer sans faire de démagogie, « c'est moi qui décide pas toi. »
- Discuter avec l'enfant, le convaincre en argumentant (pas par le chantage)
 - Garder ses promesses
- Donner à l'enfant joie de vivre, autonomie, lui permettre de se développer au maximum
- Encourager la collaboration et non la compétitivité (diviser pour régner)

Devoirs vis-à-vis des parents :

- Respecter l'autorité parentale : essayer de garder le contact, concertation avant décision, ne pas dévaloriser leur image
 - Informer
 - Réconforter

Devoirs vis-à-vis du corps médical :

- Bien observer l'enfant, faire part de ses remarques
- Assister l'enfant moralement lors des actes techniques

- Se renseigner sur l'état du patient
 - Garder le secret médical
 - Savoir déléguer l'autorité

Devoirs vis-à-vis de l'autorité

- Prévenir les autorités lors d'un problème
 - Respecter la loi
- Respecter les principes instaurés par l'établissement
- Respecter la pédagogie du projet du groupe IFAC

Devoirs vis-à-vis des autres membres de l'équipe :

- Collaborer au maximum, construire un projet éducatif
 - Respecter les décisions prises en groupe
- Ne pas dénigrer ses collègues, surtout devant les enfants
- Ne pas décider seul de ce qui devrait l'être en équipe
 - Eviter les histoires de cœur à épisodes
 - Ne pas se mêler de ce qui ne le regarde pas

Devoirs vis-à-vis du public

- Donner une image positive de groupe pour lequel vous travaillez
 - Etre fier de son travail, le défendre
 - Inspirer confiance

Devoirs vis-à-vis du personnel d'intendance :

- Faciliter leur tâche
- Ne pas les diminuer

L'évaluation :

Principes : l'évaluation est formative et les grilles d'évaluation constituent un outil de formation. Les temps d'évaluation permettent de structurer, d'amener la réflexion formative entre superviseur, coordinateur et animateur en stage.

La formation doit être perçue comme un ensemble de modules théoriques et pratiques. Est breveté, l'animateur qui a réussi l'ensemble des modules.

Toutefois, le stage doit toujours être précédé de la participation au stage théorique s'y référant ;

La faute grave est considérée comme critère d'exclusion à la formation théorique et pratique.

Il est important que le jeune en stage soit en situation d'accompagnement réel au moment des faits.

Qu'est-ce qu'une faute grave ?

- Maltraitance physique ou psychologique
 - Irrespect
 - Inconscience
- Irresponsabilité flagrante
 - Abandon d'enfant
 - Abandon de groupe